

un opérateur comme les autres, tels l'association des universités francophones et TV5. Pour sauver du temps, le Canada a proposé la création d'un comité consultatif de onze pays, dont il fait partie, pour réfléchir sur le nouveau partage des pouvoirs au sein de la francophonie. Cette question doit être réglée dans deux ans, au prochain sommet qui aura lieu au Bénin.

Ce que souhaite le Canada, c'est que l'ACCT demeure un moteur essentiel en ce qui touche ce qu'on appelle ici la coopération multilatérale. C'est-à-dire que les pays riches contribuent des sommes sans attache, et ce sont les membres de l'ACCT, d'une majorité africaine, qui décident de leur utilisation.

Ici Guy Lamarche au sommet francophone de Maurice.

\*\*\*\*\*

FOR INTERNAL USE ONLY / POUR USAGE INTERNE SEULEMENT.